

Service Petite Enfance Famille

Relais Assistants Maternels – Parents du Pays de Nay

Janvier- Février- Mars 2019

Bonjour à tous,

L'hiver s'installe : les montagnes sont poudrées de neige, bonnets et écharpes sont de rigueur pour profiter des journées ensoleillées. A pas de velours, les rues se sont parées de lumières et de couleurs pour accueillir la nouvelle année qui se profile, dans l'effusion des préparatifs des fêtes de fin d'année.

Durant la période des fêtes, le **Relais fermera ses portes du lundi 24 décembre 2018 au mardi 01 janvier 2019 inclus.**

L'Edito évolue, d'ailleurs, nous vous rappelons que depuis le mois de novembre celui-ci est accessible sur le site de la Communauté de communes du Pays de Nay, aussi n'hésitez pas à inviter les parents à le consulter. Vous donnerez ainsi de la visibilité à votre travail et certaines informations pourront peut-être les intéresser.

Comme précédemment, vous trouverez notre page « zoom sur les animations » accompagné du planning des **ateliers qui reprendront à compter du lundi 07 janvier 2019.**

Pour cette fin d'année, notre Edito s'est enrichi de nouvelles rubriques, dont les contenus sont élaborés avec les autres Relais du département. En page 5, un volet concernant l'aspect réglementaire vous est proposé. Il vise à vous tenir informés des changements affectant l'exercice de la relation contractuelle, de la professionnalisation etc. La dernière page, intitulée « Le dossier du mois », propose un thème en lien avec l'accompagnement de l'enfant dans son développement.

Nous vous souhaitons à tous une bonne fin d'année et d'agréables vacances, et au plaisir de vous retrouver bientôt.

L'équipe du Relais Assistants Maternels-Parents.

CONGIU Christelle, animatrice-coordinatrice

LAURENT Nathalie, animatrice

QUICHAUD Patricia, secrétaire

Zoom sur...les animations



Roule Galette !!

Nous poursuivons en ce début d'année nos rencontres avec les résidents de la **Maison de retraite Saint Joseph à Nay**,
Le vendredi 11 janvier à 10h.

La traditionnelle galette sera à l'honneur ainsi qu'un atelier de fabrication de couronnes des rois à partager à 4 mains entre petits et grands.



Petit clin d'œil aux professionnelles, en bas de la **page 9 du n°38 d'octobre 2018 du journal intercommunal « Les infos »** concernant les **Assises** qui se sont tenues au printemps. **Les prochaines** se dérouleront au mois de **mars**. La date et le lieu n'étant pas arrêtés à ce jour, ils vous seront communiqués ultérieurement. En vue de l'élaboration du **Projet pédagogique** du service, la dernière **réunion** de travail se déroulera le **jeudi 17 janvier 2019 ; à 20h au Relais**.

LA GRANDE LESSIVE : Place à la créativité et l'imagination !

La première édition 2019 se déroulera le **Jeudi 28 mars**, jour d'étendage des œuvres réalisées. Nous avons prévu de travailler à nouveau avec une classe de l'école maternelle de la Fontaine d'Argent. Nous communiquerons en temps et en heure la thématique ainsi que l'organisation de ces ateliers.

Suite à vos retours positifs concernant les temps de jeux libres, nous avons pensé vous proposer un nouveau type d'atelier : le « Free Friday », afin de clôturer la semaine de façon plus légère, sans perdre de vue que l'enfant reste au cœur de nos préoccupations.

Aussi, ce temps collectif sera accessible sur inscription, et se déroulera le vendredi matin à Nay, à compter de 9h30 jusqu'à 11h30. Jusqu'ici pas de changement cependant ...

Exclusivement centrés sur l'enfant, son rythme et ses besoins, ces ateliers seront sans activité dirigée par l'animatrice. Ainsi vous pourrez moduler sur cette tranche horaire votre temps de présence en fonction des besoins de l'enfant. Par exemple la sieste du matin, l'arrivée tardive de l'enfant à votre domicile, feront que vous pourrez arriver plus tard ou partir plus tôt en raison du biberon de 11h du tout petit.

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'activité qu'on ne fait rien !

Le rôle de l'enfant sera de découvrir, d'expérimenter, d'explorer (ou pas !) à son propre rythme, en fonction de ses capacités, de son envie. Le regarder évoluer, l'observer attentivement vous permettra de mieux l'accompagner dans son développement et son autonomie. L'animatrice sera là en soutien. Elle veillera au respect de l'équilibre indispensable entre la nécessité des échanges professionnels et le bien-être des enfants accueillis.

Enfin si ce temps de travail est plus attractif, il n'en demeure pas moins que le bon sens de chacun reste de mise pour son bon déroulement.

Janvier 2019

Inscription dès le 03 janvier 2019

Lundi 07 janvier	Nay Rois et Reines	Assat Déguisons nous !
Mardi 08	Bordes Dojo Psychomotricité	Assat Déguisons nous !
Jeudi 10	Nay Rois et Reines	Assat Déguisons nous !
Vendredi 11	ROULE GALETTE à ST JOSEPH à NAY	
Lundi 14	Nay « Peignons l'hiver »	Assat Magic Maïzena
Mardi 15	Coarraze « Peignons l'hiver »	Assat Magic Maïzena
Jeudi 17	Nay « Peignons l'hiver »	Assat Magic Maïzena
Vendredi 18	Nay Eveil musical avec la musicienne	Inscription dès le 14 janvier 2019
Lundi 21	Nay Eveil Sensoriel	Assat Histoires d'hiver
Mardi 22	Bordes Dojo Psychomotricité	Assat Histoires d'hiver
Jeudi 24	Nay Eveil Sensoriel	Assat Histoires d'hiver
Vendredi 25	Nay Free Friday	
Lundi 28	Nay Eveil Musical	Assat Léger comme une plume
Mardi 29	Bénéjacq Psychomotricité	Assat Léger comme une plume
Jeudi 31	Nay Eveil Musical	Assat Léger comme une plume

Février 2019

Inscription dès le 28 janvier 2019

Vendredi 01 Février	Nay Free Friday	
Lundi 04 février	Nay « La ronde des crêpes »	Assat Décor d'hiver
Mardi 05 février	Bordes Dojo Psychomotricité	Assat Décor d'hiver
Jeudi 07 février	Nay « La ronde des crêpes »	Assat Décor d'hiver
Vendredi 08 février	Nay Free Friday	
Lundi 11 février	Nay Jeux de lumières et d'ombres	Assat Transvasement
Mardi 12 février	Coarraze Jeux de lumières et d'ombres	Assat Transvasement
Jeudi 14 février	Nay Jeux de lumières et d'ombres	Assat Transvasement
Vendredi 15 février	Nay Eveil musical avec la musicienne	
<i>Vacances scolaires du lundi 18 février au vendredi 1^{er} mars</i>		
Lundi 18 février	Assat Puzzle & compagnie	
Jeudi 21 février	Nay Puzzle & compagnie	
Mardi 26 février	Assat Eveil corporel	
Vendredi 28 février	Nay Eveil corporel	

Mars 2019

Inscription dès le 18 février 2019

Lundi 04 mars	Nay Inspiration Montessori	Assat Et qu'ça pousse !
Mardi 05 mars	Bordes Dojo Psychomotricité	Assat Et qu'ça pousse !
Jeudi 07 mars	Nay Inspiration Montessori	Assat Et qu'ça pousse !
Vendredi 08 mars	Nay Free Friday	
Lundi 11 mars	Nay « Au clair de la lune... »	Assat Théâtre d'images
Mardi 12 mars	Coarraze « Au clair de la lune... »	Assat Théâtre d'images
Jeudi 14 mars	Nay « Au clair de la lune... »	Assat Théâtre d'images
Vendredi 15 mars	Nay Eveil musical avec la musicienne	Inscription dès le 11 mars 2019
Lundi 18 mars	Nay Drôle de maison	Assat Mon tableau sensoriel
Mardi 19 mars	Bordes Dojo Psychomotricité	Assat Mon tableau sensoriel
Jeudi 21 mars	Nay Drôle de maison	Assat Mon tableau sensoriel
Vendredi 22 mars	Nay Free Friday	
Lundi 25 mars	Nay « Vive le printemps »	Assat « Vive le printemps »
Mardi 26 mars	Saint-Abit Petits cuistots	Assat « Vive le printemps »
Jeudi 28 mars	Nay LA GRANDE LESSIVE étendage	Assat « Vive le printemps »
Vendredi 29 mars	Nay Free Friday	



La boîte à idée : recette testée et validée en atelier

Le gâteau à la citrouille « trop bon » (6 personnes)

Cuisson : 50 minutes

1 kilo de citrouille 200 grammes de sucre en poudre 250 grammes de farine
 3 œufs 1 sachet de sucre vanillé 1 sachet de levure chimique
 25 grammes de beurre

Facultatif : 2 cuillères à soupe de fleur d'oranger ; 1 cuillère à café de cannelle en poudre

Préparation (30 minutes)

- ① Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6).
- ② Épluchez et coupez la citrouille en morceaux de 1 cm d'épaisseur environ, puis la cuire. Mixez jusqu'à obtenir une purée. Versez-la ensuite dans un chinois afin de laisser l'eau restante s'égoutter.
- ③ Dans un saladier, cassez les œufs, rajoutez le sucre, le sucre vanillé, la cannelle et la fleur d'oranger. Mélangez le tout, puis ajoutez la purée de citrouille et mélangez à nouveau la préparation.
- ④ Incorporez progressivement la farine en mélangeant à l'aide d'un fouet, puis ajoutez la levure chimique. Vous obtenez ainsi une pâte dont la texture se situe entre un velouté et une purée.
- ⑤ Beurrez et farinez un grand moule de 30 cm de diamètre sur 8 cm de haut environ ou des moules à muffins si vous souhaitez réaliser des portions individuelles.
- ⑥ Versez la pâte dans le(s) moule(s) et faites cuire à four chaud environ 50 min.

Information du centre national Pajemploi



Le prélèvement à la source (PAS)

Le 5 juillet 2018, Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a annoncé le report du prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu pour tous les salariés de particuliers employeurs. Initialement prévu au 1^{er} janvier 2019, il est reporté au 1^{er} janvier 2020.

Pour les particuliers employeurs, rien ne change dans les mois à venir. Ils continueront, comme aujourd'hui, de déclarer et rémunérer leur salarié sans prise en compte de l'impôt.

Pour les salariés, en 2019, aucun montant d'impôt ne sera retenu sur leur salaire.

Toutefois à partir de 2020, ils paieront à la fois l'impôt de 2019 et celui de 2020.

Une communication personnalisée devrait leur être adressée par la DGFIP dans les semaines à venir.

Le Complément du libre choix de Mode de Garde (CMG) simplifié

A partir de mars 2019, ce ne sont plus les Caf et MSA qui verseront aux parents-employeurs le Complément du libre choix de Mode de Garde (CMG). C'est le centre national Pajemploi qui calculera et versera la prestation CMG.

Sur ce montant, seront désormais déduites les cotisations éventuellement dues par l'employeur (essentiellement pour la garde d'enfant à domicile).

ATTENTION : il ne s'agit pas d'un "CMG tiers payant", comme cela avait été envisagé il y a quelques années. La prestation ne sera, en aucun cas, versée directement à la salariée.

Au moment de la déclaration, l'employeur connaîtra instantanément le coût réel de la garde et le montant des aides dont il bénéficie.

Les délais de traitement et de versement du CMG seront raccourcis.

Le nouveau service "tout-en-un" (non obligatoire)

En février 2019, le centre national Pajemploi proposera aux particuliers employeurs le service « tout-en-un » qui simplifie et raccourcit les démarches.

En une seule opération, l'employeur déclare, perçoit son CMG, et rémunère sa salariée. Il sera directement prélevé des frais liés à l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde d'enfants à domicile (cotisations, salaire et impôts à compter de 2020).

Le centre national Pajemploi s'occupera de verser directement la rémunération sur le compte bancaire de la salariée.

L'accord des deux parties sera indispensable pour utiliser ce service.

LE DOSSIER DU MOIS : Pourquoi lire aux tout-petits ?

Les premières rencontres de l'enfant avec le livre se déclinent par une expérience sensorielle. Avant même de savoir parler, les bébés sont friands d'albums illustrés. Déjà, à 4/5 mois, le bébé se montre attentif à une image présentée par un adulte qui y donne sens. Le bébé éprouve un moment de plaisir avec vous rien qu'en entendant votre voix, votre intonation. Le livre favorise alors le lien d'attachement entre l'enfant et l'adulte.

Peu à peu il prend goût à manipuler les livres, à les explorer en tous sens, à les sucer, les mordiller. Vers 1 an, il ouvre, ferme le livre et commence à tourner les pages. Il s'intéresse aux images pendant des périodes un peu plus longues.

Une expérience sensorielle

Le tout petit le porte, le touche, l'ouvre, le mordille. Il est attiré par les couleurs, les images, la texture... En tournant les pages, en manipulant le livre qui propose des encoches, des trous, des cachettes..., l'enfant affine sa motricité fine et exerce sa curiosité.

Un moment de complicité entre l'adulte et l'enfant :

Le livre et le temps de lecture offrent un moment propice à l'échange, lié à une notion de plaisir partagé. L'enfant apprécie la présence et la disponibilité de l'adulte. C'est l'occasion pour l'adulte de jouer avec le timbre de sa voix (chuchoter, hausser le ton, faire des bruitages...), de rythmer les phrases (ralentir, accélérer, s'arrêter...) pour donner sens à l'histoire : On rit, on se fâche, on a peur... ensemble. Un moment d'échange où l'adulte prend en compte les réactions de l'enfant.

Les livres racontent aux enfants des histoires qui leur sont familières :

Des histoires de séparations, de doudous, de repas, de pleurs, de partage d'amitié, de peurs, de joie mais d'une façon distanciée où l'enfant peut se reconnaître sans être acteur.

L'adulte en décrivant les émotions du personnage à la fin de la lecture, peut démarrer une discussion, permettant à l'enfant d'exprimer ce qu'il ressent.

Lire des histoires favorise le développement cognitif, langagier et imaginaire :

Placé face à lui, le lecteur permet à l'enfant de voir et d'entendre clairement les mots qui sont prononcés. En regardant les images contenues dans les ouvrages, l'enfant associe les mots à ce qui constitue son quotidien : les personnes, les objets, les couleurs. Quand il demande « Encore, encore » la même histoire, cela favorise la mise en œuvre de la mémoire.

La lecture offre des constructions phonétiques et grammaticales plus complexes que celles utilisées dans le langage oral. Même si le sens des mots n'est pas intégralement compris, la musicalité du texte suffit à plonger l'enfant dans l'imaginaire. A partir de l'image et du récit, l'enfant développe sa pensée, sa rêverie et crée sa propre histoire. Pour Jeanne Ashbé, auteure d'ouvrages pour enfants, « la musique de la langue attire les petits ». Pour elle « les bébés entrent dans les livres plus par les oreilles que par les mots ».

Le livre, médiateur de la relation adulte/enfant. C'est un outil qui favorise les interactions entre adulte et enfant. Chaque adulte va aborder le livre en fonction de son vécu et son histoire : la posture du lecteur peut être influencée par toutes les approches du livre qu'il a pu avoir dans l'enfance ou à l'âge adulte. Lui a-t-on proposé et lu des livres lorsqu'il était enfant ? Le livre a-t-il été source de plaisir ou de contrainte ? En tant qu'adulte, aime-t-il lire ?

En tant que professionnel ou parent, plusieurs façons peuvent permettre à l'enfant de découvrir et de se familiariser avec le livre :

- Livre en libre accès ou proposé par l'adulte, choix du livre et du support par l'adulte ou par l'enfant (livre à toucher, à écouter, tapis de lecture, kamishibai).
- Choix du moment et de l'endroit propice à la lecture, appropriation, en amont, du livre par le lecteur.
- Liberté de la posture et de la proximité de l'enfant et de l'adulte (même occupé à autre chose, l'enfant peut être attentif à l'histoire),

Que l'on soit au domicile, au relais ou à la médiathèque, lire « avec » les tout-petits plutôt que lire « aux » tout-petits souligne l'importance de cette activité partagée, source de plaisir et d'échanges. Dès lors, l'adulte prend en compte le choix, l'intérêt, la participation gestuelle et verbale de l'enfant ; c'est donc qu'il accepte aussi son désintérêt apparent, quitte à y revenir plus tard ou à proposer de lire un livre pour la énième fois.